

0622863A  
ACADEMIE DE LILLE  
COLLEGE ADAM DE LA HALLE  
RUE DE ROUBAIX  
62217 ACHICOURT  
Tel : 0321735904

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/11/2021

Réuni le : 22/11/2021

Sous la présidence de : Sebastien Paillart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 2

Libellé de la délibération :

et autorise le chef d'établissement à signer :

- la convention de mutualisation "gestion de la paye des personnels recrutés par les EPLE" avec le lycée Branly de Boulogne-sur-mer
- le contrat de vérification du monte-charges avec OTIS
- le contrat d'enlèvement des déchets avec le SMAV

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0